

Communiqué de presse

Population

Déploiement de gendarmes îlotiers au service de la population payernoise

Dès le 1^{er} juin 2026, trois gendarmes îlotiers seront exclusivement rattachés à Payerne, renforçant ainsi la présence policière sur le territoire communal. Cette mesure concrète résulte d'un accord entre la Municipalité de Payerne et l'État de Vaud, avec pour objectif d'assurer une présence visible, active, régulière et rassurante de la gendarmerie au cœur de la cité.

Fruit d'un accord entre la Municipalité de Payerne et l'État de Vaud, le déploiement de trois gendarmes îlotiers exclusivement rattachés au territoire communal marquera, dès le 1^{er} juin 2026, un tournant dans l'organisation de la sécurité publique de la commune broyarde.

Ce renforcement découle d'une analyse approfondie de la situation sécuritaire et d'une évaluation des outils à disposition pour protéger efficacement la population, les biens et les valeurs dans un environnement sociétal en constante évolution. Il s'inscrit pleinement dans la philosophie de la police de proximité, dont l'îlotier constitue l'acteur de première ligne : polyvalent, à l'écoute, et profondément ancré dans la localité dont il a la charge.

Trois axes prioritaires guident ce nouveau dispositif :

- Intensifier le rapprochement avec la population, les commerçants, les organismes et les acteurs de la vie sociale dans une démarche fondée sur le dialogue et l'écoute ;
- Mettre en œuvre une présence policière plus soutenue, notamment par le biais d'actions préventives et de partenariats à l'échelle locale ;
- Renforcer les relations entre les autorités communales et la Police cantonale.

Organisation

Bien que rattachés organisationnellement à la gendarmerie, les trois îlotiers installeront leurs bureaux au sein de l'Administration communale, aux côtés des assistants de sécurité publique. Cette proximité physique traduit une volonté forte de décloisonner les acteurs de la sécurité et de favoriser une coordination quotidienne sur le terrain. Les gendarmes îlotiers travailleront en complémentarité avec les assistants de sécurité publique, les travailleurs sociaux de proximité et l'ensemble des entités concernées par les enjeux sécuritaires de la Ville. Un bureau opérationnel réunissant les représentants de la gendarmerie et de la Commune assurera le lien entre ces différentes entités et veillera au bon fonctionnement de la sécurité publique. Les prestations du poste de gendarmerie de Payerne, du répondant de proximité, ainsi que les interventions de la gendarmerie mobile depuis le centre d'Yverdon-les-Bains sont maintenues et pleinement coordonnées dans ce nouveau contexte.

Missions

La fonction d'îlotier a fait l'objet d'un cahier des charges spécifique au sein de la Gendarmerie vaudoise. Elle se situe à la croisée du travail de poste traditionnel et d'une mission d'appui social de proximité, notamment dans la gestion des problématiques récurrentes du quotidien.

Les trois gendarmes désignés comptent chacun au minimum quinze ans de service — un prérequis indispensable pour exercer ce rôle d'interface entre la police et la population.

La Municipalité et la Police cantonale vaudoise

Payerne, le 1^{er} juin 2026

Contacts :

Edouard Noverraz
Municipal population, santé, culture
Ville de Payerne
+41 26 662 65 48
communication@payerne.ch

Olivia Cutruzzolà
Directrice communication et relations avec les citoyens
Police cantonale vaudoise
+41 21 644 80 27